



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 décembre 2020

Comité de suivi des femmes porteuses du dispositif de stérilisation définitive ESSURE – Présentation du plan d’actions

Le comité de suivi des femmes porteuses du dispositif de stérilisation définitive Essure s’est tenu le mardi 15 décembre 2020 sous le pilotage de la Direction Générale de la Santé (DGS) avec la participation des représentantes des associations de patientes, des professionnels de santé concernés et des agences sanitaires.

Ce comité de suivi fait suite à la réunion d’échanges du 1er octobre 2020 organisée par l’ANSM, au cours de laquelle a été dressé un inventaire des données scientifiques issues des études menées en France depuis 2017 sur le dispositif Essure.

Compte tenu des conclusions de cette réunion scientifique, un plan d’action a été partagé avec l’ensemble des parties prenantes.

L’amélioration du parcours de soins des femmes et le renforcement de leur information ainsi que celle de l’ensemble des professionnels de santé, l’identification de centres capables de prendre en charge les femmes qui présenteraient des signes susceptibles d’être en lien avec le dispositif Essure font partie des axes de travail.

A l’occasion de ce nouveau comité de suivi, le Collège national des gynécologues-obstétriciens (CNGOF) a rappelé sa pleine implication pour contribuer à ces avancées pour les patientes concernées. Il a indiqué qu’une revue des différentes méthodes d’explantation sera prochainement publiée, afin de renforcer la connaissance pour les professionnels de santé des bénéfices et risques associés à chaque méthode pour l’adapter à la situation spécifique de chaque patiente. Il a fait part, en lien avec le Conseil National de l’Ordre des médecins, de son intention de mettre en place dans les prochains mois un registre permettant le suivi des explantations des femmes porteuses de cet implant, afin d’améliorer leur suivi et les connaissances scientifiques permettant d’adapter au mieux la prise en charge de ces patientes.

Enfin, le Ministère a confirmé le principe de financement d’un protocole de recherche dans les prochains mois, impliquant l’ensemble des équipes investies dans les travaux de recherches actuels et les associations de patientes. Ce protocole permettrait de mieux caractériser les phénomènes à l’origine des effets indésirables présentés par certaines femmes porteuses d’Essure, et de compléter les éléments de réponse aux questions soulevées à ce stade lors de la réunion scientifique organisée par l’ANSM.

Contact presse Direction générale de la santé

Tél : 01 40 56 84 00
Mél : presse-dgs@sante.gouv.fr

www.solidarites-sante.gouv.fr

Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris